



AUTORISATION PARENTALE - DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e), (nom et prénom du représentant légal) :

Demeurant à (adresse complète) :

Numéro de téléphone où je peux être joint pendant tout l'événement :

.....

Agissant en qualité de (rayer les mentions inutiles) :

- Père
- Mère
- Tuteur légal

Représentant légal de l'enfant mineur (nom et prénom de l'enfant) :

Né(e) le (date et lieu de naissance) :

Demeurant à (adresse complète) :

- Autorise l'enfant à participer à l'événement, se déroulant du au au 3050, route des loges, lieu-dit les grandes loges à Meaulne-Vitray (03360).
- Déclare décharger de toute responsabilité l'organisateur de l'événement concernant les blessures et dommages matériels, psychologiques ou corporels occasionnés ou subis par l'enfant, en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant lui être imputées.
- Déclare avoir souscrit à cet effet une assurance responsabilité civile et maladie/accident, garantissant mon enfant contre tous sinistres, de quelques natures qu'ils soient, causés à mon enfant ou à des tiers de son fait, et que son contrat d'assurance ne mentionne pas de clause contraire à ce qui a été précédemment déclaré.
- M'engage à faire renoncer mes assureurs à tout recours contre l'organisateur de l'événement.
- Autorise expressément l'organisateur de l'événement ou ses ayants-droit à utiliser, faire utiliser, reproduire ou faire reproduire le nom, l'image, la voix et la prestation de mon enfant dans le cadre de l'événement, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée dudit événement et ce, sur tout support y compris à des fins publicitaires ou commerciales, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour.
- Reconnais que la présentation de la présente autorisation et décharge de responsabilité dûment régularisée est obligatoire et indispensable pour que mon enfant puisse participer à l'événement.

Date et signature, précédé de la mention "lu et approuvé" :

Cette autorisation ainsi qu'un billet et une pièce d'identité en cours de validité, tous deux au nom de l'enfant seront indispensables le jour de l'événement pour lui permettre d'entrer sur le terrain.